
BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL.

CINQUIEME ANNEE.

VOL. V.

TABLE DES MATIERES

	Pages		Pages
Améliorations du Port—Hangars permanents.....	5, 6	Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Rapp. du	
“ “ Quais à haut niveau, etc.....	15, 16	Prés. (M. D. Masson).....	89, 107, 108
“ “ Les hangars du port de		Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Rapp. de	
Montréal.....	77	M. H. A. A. Brault.....	81, 82, 83, 84
“ “ Hangars permanents et		Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Rapp. de	
rampes.....	99, 100, 120	l'Hon. Alph. Desjardins.....	87
“ “ dans la partie est de la		Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Rapp. de	
ville.....	146	M. C. H. Catelli.....	123, 124
Affiliation des associations commerciales.....	2, 17, 122	Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Représentation.....	123, 124
Amendements aux règlements.....	28, 81, 123, 133, 146	Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Soirée	
Assistance aux examens de fin d'année.....	29, 45	d'adieu au M. National.....	87
Assurances.....	68		
Avantages pour les assurances canadiennes contre		Discours de sortie du Président (M. D. Masson).....	153
le feu, de s'établir en France.....	88	Discours du nouveau Président (M. H. A. A.	
		Brault).....	167
Bibliothèque technique publique.....	4, 30, 44, 46	Délimitation du territoire de l'Alaska.....	5
Banque Nationale—Rapport.....	33		
Chambre de Commerce de Joliette.....	11	Exposition de Reims.....	1
“ “ Mariville.....	150	Ecoles techniques.....	8
Charbon du Cap Breton.....	1	Entrepôts publics et privés.....	5, 10
Ça et là.....	11	Echos du recensement de 1901.....	14
Conseils aux jeunes gens.....	14	Ecoles primaires—Augmentation du nombre.....	30
Cours de navigation.....	16	Exposition d'Esperanto.....	42
Ch. de Commerce canadienne à Paris.....	8, 10	Etude sur les octrois des provinces par l'Hon.	
Ch. de Commerce—Fédération.....	2, 18	Lomer Gouin.....	65
Ch. de Commerce de Paris.....	53, 54	Expositions annuelles à Montréal.....	79
Comptabilité obligatoire.....	29, 46, 81	Exposition annuelle à alleyfield.....	90, 102, 103
Caisses d'emballage et bois d'œuvre.....	29, 30	Echos du 5ème Congrès des Ch. de Comm. de l'Em	
Chaux agricole.....	117	pire.....	150
Cie de nav. franco-canadienne.....	119	Economie politique.....	151
Cie internationale “ de lin et de fibres ”.....	131, 132		
Ch. de Commerce de Kingston—demande de con-		Félicitations de la Chambre à M. J. X. Perrault,	
cours.....	9	à cause de sa nomination dans la Comm. des	
Chemin de fer interprovincial de la Baie James.....	9, 10	Transports.....	28
“ “ de la rive sud.....	9	Félicitations de la Chambre à ses délégués sur	
Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Délégués	9	leur attitude au 5ième Congrès.....	85
Congrès des Ch. de Com. de l'Empire—Résolu-		Franchises en général.....	120, 122
tions.....	30	Fermeture des banques le samedi.....	121
Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Nos dé-		Grèves et leurs effets.....	45
légués.....	67		
Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Concours		Immeuble pour la Chambre.....	18
des Ch. sœurs.....	80	Inscription des procurations, quittances, etc.....	17, 31
Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Discours		Invitation—Banquet—Can. Mfg Association.....	8
de M. D. Masson—Défense.....	90, 91	“ “ Société des Artisans.....	44
Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Discours		“ “ Association St Jean-Bap-	
de M. Brault—Défense.....	92, 93	tiste.....	79
Congrès des Ch. de Comm. de l'Empire—Discours		“ Distribution des récompenses—Con-	
de l'Hon. A. Desjardins, sur le service consu-		seil des Arts.....	79
laire.....	94, 95		

TABLE DES MATIÈRES

	Pages		Pages
Les compensations (<i>clearings</i>).....	11	Pont entre Montréal et Longueuil.....	6
Les grèves et leurs résultats économiques.....	13	Production minière de Québec.....	12
Le port d'Hambourg.....	21	Projet nouveau d'expédition au Pôle Nord	46
L'avenir de notre industrie laitière.....	25	Préférence douanière entre la Grande Bretagne	
Le capital et la valeur de l'homme.....	26	et ses colonies.....	121
Loi de faillite.....	29, 31, 44	Procès-verbaux—février.....	3
La surtaxe sur les produits de provenance alle-		" " mars.....	4, 5
mande.....	31, 34, 42	" " avril.....	15, 16, 12
La préférence impériale.....	41	" " mai.....	29, 30
La ligne LaRoche—Montréal.....	54	" " juin.....	45, 46
Loi qui intéresse le commerce.....	55, 56, 56	" " juillet.....	80
Le centenaire de la navigation à vapeur.....	66	" " septembre.....	81
Le direct " XXIème siècle ".....	77	" " octobre.....	100
Les exportations d'or.....	126	" " novembre.....	120
Le " Grand Nord " du Canada.....	129	" " décembre.....	133
Le Chateauguay—Nord.....	141	" " janvier.....	146
Les accidents de chemins de fer.....	129	" " février.....	159
Le Port de Montréal.....	135	Quais dans le bas du fleuve (projets).....	7
Liste des membres de la Chambre.....	135	Relevé des importations et des exportations fran-	
La Commission des Transports du Canada.....	142	çaises.....	158
Les expéditions de bois canadiens en France.....	147	Relevé des Exportations concurrentes de France	
Locomotive à vapeur, un centenaire.....	166	et d'Allemagne au Canada.....	35, 36, 37, 50, 51, 73
Les produits français de l'alimentation (<i>à suivre</i>)	170	Règlements de la Chambre.....	147, 148
		Rapport du Trésorier 1903.....	165
Marché Bonsecours	10	Rapport des scrutateurs.....	
Montréal—LaRoche.....	23	Secours aux incendiés de Labelle.....	9, 14
Monument à l'Hon. John Young.....	41, 80	Subsides aux Cies de Chemins de fer.....	10
Mélange des mélasses.....	43	Sténographie.....	115
Mesures préventives—incendies dans le port.....	43	Taxe municipale sur le matériel de la Comm. du	
Nos échanges.....	26	Port.	9
Nécrologie.....	130	Traitement des Juges.....	18, 19
Opérations minières dans la province de Québec		Terre-Neuve.....	19, 31, 47, 74
en 1902.....	69, 70	Tarif des marchandises sur l'Intercolonial... ..	30
Organisation comptable dans le commerce de gros	125	Tourbe comprimée.....	131

BULLETIN
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE
du District de Montreal.

MONTRÉAL, 1er AVRIL 1903.

SOMMAIRE

	PAGES
1. L'exposition de Reims	1
2. Le charbon du Cap-Breton	1
3. Rapport du Comité d'Affiliation des Associations Commerciales et de la Fédération des Chambres de Commerce	2
EDITORIAL	
4. Actes de la Chambre : Résumé des procès-verbaux des mois de février et mars	3
5. Rapport du comité des "Transports"	10
6. Comité permanent des "Epiceries"	10
7. Rapport du comité permanent des "Transports"	10
8. Chambre de Commerce de Joliette	11
9. Relevé de la valeur des importations pour la consommation et des exportations françaises	11
10. Les compensations	11
11. Ça et là	11
12. Petit courrier	12

L'EXPOSITION DE REIMS

Une Exposition Industrielle, placée sous le patronage officiel de la municipalité, aura lieu à Reims, du 15 mai au 6 septembre 1903.

Le jury, au terme du Règlement général, sera international et composé des représentants les plus autorisés de l'Industrie, de l'Agriculture et des Arts. Ce jury s'entourera de toutes les garanties qu'il jugera nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

Les récompenses à décerner par le Jury consisteront en Diplômes de Grand Prix, Diplômes d'Honneur, en Médailles d'Or, de Vermeil, d'Argent, de Bronze, Diplômes de Mentions Honorables.

La classification générale des objets exposés—comporte les groupes suivants :—

Groupe I.—Education et Enseignement.

Groupe II.—Oeuvres d'Art.

Groupe III.—Instruments et Procédés généraux des Lettres, des Sciences et des Arts.

Groupe IV.—Matériel et Procédés généraux de la Mécanique.

Groupe V.—Electricité.

Groupe VI.—Génie civil et Génie maritime, Moyens de transports.

Groupe VII.—Agriculture.

Groupe VIII.—Horticulture et Arboriculture.

Groupe IX.—Forêts, Chasse, Pêche, Cueillettes.

Groupe X.—Aliments.

Groupe XI.—Mines, Métallurgie.

Groupe XII.—Décoration, Mobilier et Accessoires.

Groupe XIII.—Fils, Tissus, Vêtements.

Groupe XIV.—Industrie chimique.

Groupe XV.—Industries diverses.

Groupe XVI.—Economie sociale, Hygiène, Assistance publique.

Groupe XVII.—Colonisation.

Groupe XVIII.—Alcool dénaturé et matériel des Industries agricoles.

NOTICE.—La ville de Reims, à 2 heures de Paris, compte une population de 120,000 habitants ; — elle est le centre d'un commerce considérable de vins de Champagne. Ch. l. d'arr. (Marne). Archevêché ; *Montagne de Reims*, chaîne de collines, au sud de Reims, renommées pour le vin qu'elles produisent.

Elle est située au centre d'une des régions les plus fertiles et les plus industrielles de la France.

Elle est le point central où convergent les lignes de chemins de fer avec l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et l'Italie.

La capitale de la Champagne possède une Académie, une Ecole de Médecine et de Pharmacie, un Laboratoire municipal, une Société Industrielle, une Ecole pratique de Commerce et d'Industrie, ainsi que de remarquables monuments historiques.

Les étrangers vont en grand nombre admirer sa cathédrale universellement connue, ainsi que les vestiges des monuments *gallo romains*.

En effet la fondation de cette ville remonte à l'époque romaine :

REIMS—(*Rym, rem, fort*) ; elle était la capitale du peuple Rémi, dont elle a pris le nom ; ce peuple se distinguait par sa force : *Optimus excusso Leucus, Remusque lacerto*, dit Lucain ; on l'appelait anciennement *Durocortorum*, et on a longtemps écrit (Rheims).

Hist.—Au temps de César c'était la capitale d'un peuple puissant de la Gaule-belgique. C'est dans cette ville que les rois de France ont été sacrés, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles X. La ville de Reims fut assiégée, en 1359, par les Anglais, qui se retirèrent après sept semaines d'inutiles efforts.

Diet.

Le charbon du Cap-Breton

Un correspondant de Dunkerque, France, nous ayant prié de lui procurer des données précises sur la puissance calorifique, etc. du charbon canadien du Cap-Breton en vue d'en pousser la vente en France parallèlement avec le charbon anglais. Nous sommes adressé à la "Dominion Coal Co." propriétaires des mines du Cap-Breton, et, M. A. Kingman, l'agent général de la Cie., nous a fourni des analyses etc., dont voici le détail.

Puissance calorifique du "Steam-coal," provenance, la "Réserve mine". L'essai qui a été fait au moyen du calorimètre de Thompson—a donné une puissance de vaporisation de—14.8 lbs. d'eau par lb. de charbon brûlé; la température initiale de l'eau étant, de 212° Fahr. Ce charbon a donné à l'analyse :

Carbon	80.18 %
Hydrogène	5.11 "
Oxygène	7.34 "
Azote	1.16 "
Soufre	0.56 "
Cendres	2.30 "
Eau	3.35 "
Total	100.00 "

Après distillation, ce charbon a donné un coke qui, à l'essai, a fourni :

Coke (matières solides).....	67.0 %
Matières volatiles.....	33.0 "
Total.....	100.0 "

Résultats excellents à tous points de vue.

:

Le charbon gazogène (gas-coal) a aussi donné à l'analyse les résultats suivants :

L'échantillon soumis à l'épreuve, provenait de la "International Mine".

Soumis à la distillation, ce charbon a donné 10,650 pieds cubes, d'un gaz, qui a donné au photomètre, un pouvoir éclairant de 17½ bougies—types,—de spermacéti. Ce résultat a été obtenu en brûlant le gaz à raison de 5 pieds-cubes par heure, et le terme de comparaison était un bec Argand, modèle London.

Ces résultats correspondent au pouvoir éclairant (pour les 10,650 pieds de gaz) de 639 livres de spermacéti.

Une analyse complète de ce charbon a donné :

Carbon	77.51 %
Hydrogène	5.22 "
Oxygène	6.72 "
Azote	1.27 "
Soufre	3.07 "
Cendres.....	4.10 "
Eau.....	2.11 "
Total.....	100.00

Le Coke provenant de la distillation de ce charbon a donné à l'essai :

Coke, matières solides.....	60.5 %
Matières volatiles.....	39.5 "
Total.....	100.0

Ces épreuves qui ont été faites à New-Castle-on-Tyne, Ang., portent la date du 30 janvier 1902—et sont signées.

T. H. S. PATTINSON,
Analy. Chemist.

Ce qui en garantit l'authenticité.

Nous avons cru que nos lecteurs nous sauraient gré

de leur communiquer ces renseignements qui sont de nature à nous éclairer et, peut-être, à nous reconcilier, avec des produits de notre pays, pour lesquels nous n'avons trop souvent qu'un détachement ou une indifférence regrettables.

J. H.

Rapport du Comité d'Affiliation des Associations Commerciales et de la Fédération des Chambres de Commerce

Ce comité, composé de tous les présidents des comités permanents, s'est réuni le lundi, 2 mars courant.

Etaient présents :—

MM. D. Masson,	G. Boivin,
J. X. Perrault,	D. C. Brosseau,
Geo. Gonthier,	S. Lachance,
A. V. Roy,	C. P. Chagnon.

Votre comité a l'honneur de faire rapport :—

1. Que l'affiliation des associations commerciales de cette ville, dont la demande sera agréée par le Conseil de cette Chambre, pourrait être acceptée, pourvu que ces associations comptent au moins 20 membres, qui devront s'inscrire comme membres actifs de la Chambre. Dans ces conditions, le président ou le représentant de telles associations pourrait faire partie du Conseil de cette chambre, avec voix consultative jusqu'aux prochaines élections annuelles, alors qu'il devra être ballotté comme les autres membres, s'il désire devenir membre actif du Conseil.

Le choix des associations commerciales qu'il conviendrait d'affilier à la Chambre sera fait à une séance ultérieure.

2. Que la fédération des Chambres de Commerce de la Province est désirable sur une base assurant la représentation équitable de tous les intérêts représentés et qui consisterait à donner voix délibérative égale à toutes les Chambres représentées, ayant cent membres et au-dessous. Les Chambres, cependant, qui auraient plus de cent membres recevraient en outre, une voix additionnelle pour chaque 100 membres et pour chaque fraction égale de 50 membres additionnels.

3. Que cette proposition devrait être soumise sans retard à toutes les Chambres de Commerce de la Province avec prière de la prendre en considération immédiate, afin d'arriver à une conférence provinciale, ayant pour but une action commune, au Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire, qui doit se réunir à Montréal, au mois d'août prochain.

4. Votre comité suggère également que les Chambres de Commerce devraient étendre leurs opérations à tous les villages les plus importants de leurs district. En s'adjoignant tous les commerçants, industriels et agriculteurs les plus distingués de leur région, en agrandissant le champ de leurs travaux, elles augmenteraient considérablement le nombre de leurs membres et seraient en mesure de rendre les plus grands services à leur localité.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) J. X. PERRAULT,

Rapporteur.

Adopté à la séance du 11 mars 1903.

BULLETIN
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE
du District de Montréal.

PUBLICATION MENSUELLE.

COMITE DE RÉDACTION.

MM. D. MASSON.	PRÉSIDENT
H. A. A. BRAULT.	VICE-PRÉSIDENTS.
C. H. CATELLI.	
M. J. A. PRENDERGAST.	JOS. CONTANT, PRÉS. DU COMITÉ
J. X. PERRAULT.	A. V. ROY.
HON. A. DESJARDINS.	
JOS. HAYNES, SECRÉTAIRE.	

Publié par les soins et sous le contrôle du "Comité de Rédaction."

La Chambre de Commerce du District de Montréal, ni son Comité de Rédaction ne sont responsables des opinions exprimées par les auteurs des articles publiés dans le "Bulletin."

Pour les articles non signés : — Jos. Haynes.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce du District de Montréal.

N. B.—Les "cotisations" courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est, pour les présentations faites dans le dernier semestre de l'année, auquel cas, la somme à verser sera proportionnelle au temps à courir. Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre "Chambre" tant qu'on ne donne pas sa démission par écrit et à la condition qu'on ait soldé les arriérés.

LE SECRÉTAIRE.

Éditorial

Actes de la Chambre

Résumé des procès-verbaux des séances de la Chambre et du Conseil.

SÉANCE DU CONSEIL, LE MERCREDI 25 FÉVRIER 1903.

Présidence de M. D. Masson, président.

Etaient présents :

MM. C. H. Catelli, 2e V. P.	L. J. A. Surveyer, Trés.
G. Boivin,	Jos. Contant,
Hon. Alph. Desjardins,	G. Deserres,
Jos. Fortier,	Geo. Gonthier,
S. Lachance,	J. B. A. Lanctôt,
J. P. Mullarkey,	J. O. Labrecque,
J. De Sieyès,	D. Parizeau,
J. X. Perrault,	I. Préfontaine,
D. C. Brosseau,	Alex. Prud'homme,
A. V. Roy.	et le Secrétaire.

Immédiatement après la lecture du procès verbal de de la séance du 18 février qui est adopté sans corrections, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte :

Plusieurs communications, entr'autres, une lettre du secrétariat du Board of Trade de Montréal, qui a trait au jour et à l'heure de l'assemblée du comité "des arrangements," en vue du 5ème Congrès quadriennal des Chambres de Commerce de l'Empire.

Une communication de M. Hy. Miles, président de la "Ligue des hommes d'affaires," au sujet des renseignements sur Montréal, etc., que le Conseil de la Chambre l'avait prié de vouloir bien lui fournir, pour être transmis à un correspondant d'Exeter, Angleterre

M. J. McWilliams, Maire de la Pointe-au-Père, écrit à la Chambre pour l'inviter à vouloir bien accorder son appui à un projet de quai, qui serait construit à cet endroit, et qui permettrait aux vaisseaux transatlantiques, etc., cherchant un refuge par le gros temps, d'accoster en eau profonde. Le correspondant fait un parallèle, entre le projet qu'il préconise, et un projet analogue en discussion et peut être, en voie de réalisation pour Rimouski, distance du premier, de 5 à 3 milles seulement. L'étude de cette question est référée au comité des Transports.

Le comité est prié de faire les démarches nécessaires pour se procurer des renseignements additionnels sur cette question.

Lecture est ensuite donnée d'une communication émanant du secrétariat de la "Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale." Cette communication est laissée sur la table,

Une circulaire émanant de l'Association franco-américaine "La Canadienne." Rappelons que le but de cette association est de resserrer de toute manière, les américains de race française, aux français de France, et de corroborer spécialement aux développements de leurs relations d'ordre moral et économique. Cette communication est laissée sur la table.

La Chambre de Commerce de Joliette invite le Président de la Chambre, à un banquet d'inauguration, qui aura lieu le lundi, 23 février, à 9 hrs du soir. Le Président s'étant rendu à cette invitation, accompagné du Secrétaire, donne un compte rendu verbal de ce qui s'est passé à ce banquet, qui a été couronné du succès le plus complet.

Le Secrétaire déclare qu'il vient de recevoir par téléphone, une communication du Board of Trade, dans laquelle on l'invite à prévenir le Président, que le nombre des délégués de la Chambre au comité d'organisation, a été porté à trois au lieu de deux, qu'il était auparavant.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article "Rapports de comités."

Le comité du Congrès rapporte qu'il a désigné MM. A. Desjardins et H. Laporte, anciens présidents, et M. D. Masson, président d'office, pour représenter la Chambre dans le comité conjoint "d'organisation," du Board of Trade et de la Chambre de Commerce.

M. J. X. Perrault, président intérimaire du comité d'Agriculture, présente un rapport verbal sur la

règlementation de l'importation et du prix du charbon.

Les conclusions de ce rapport sont que le comité croit devoir recommander à la Chambre d'appuyer ce mouvement, pourvu que certaines garanties d'ordre moral, puissent être fournies par le syndicat qui a pris l'initiative de cette innovation.

MM. Contant, Roy et Parizeau, le Président d'office de ce comité, commentent les conclusions de ce rapport et recommandent à la Chambre la prudence lorsqu'elle a à adopter des conclusions de cette nature.

M. le Trésorier présente ensuite le rapport du comité des finances, qui est adopté.

Une des conclusions de ce rapport est que la Chambre continue son bail actuel pour un an ou deux, au choix, à des conditions spéciales, dont le détail apparaîtrait au rapport.

M. C. H. Catelli attire l'attention du Conseil sur les conclusions d'un rapport du comité des Transports, qui a été lu et adopté en principe, à une séance antérieure, puis déposé sur la table. Il désirerait que le Conseil l'adoptât définitivement.

Après un débat, la considération de cette question est reportée à une prochaine séance.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article "Matières nouvelles."

M. G. Boivin demande la parole. Il attire l'attention de la Chambre sur la question de la bibliothèque publique. Il fait un long plaidoyer en faveur des livres techniques. Il déplore l'absence totale d'une bibliothèque de ce genre à Montréal et même dans le Canada, et cela, au grand préjudice des ouvriers, contre-maîtres et industriels.

M. Perrault, reprenant la question, parle dans le même sens.

M. Isaïe Préfontaine, qui a secondé la proposition de M. G. Boivin, prenant part au débat, déclare que l'idée de M. Boivin n'est pas de remettre en question l'idée d'une bibliothèque publique, mais qu'au contraire, il croit que son intention n'est que pour régler le choix et l'achat des livres. C'est bien là l'idée de M. G. Boivin.

L'Hon. Alph. Desjardins déclare à son tour que Montréal n'est pas, tant s'en faut, dépourvu de bibliothèque,—il cite entr'autres, celles des Jésuites et de l'Université Laval. Il désire autant que personne, la multiplication des dépôts de livres techniques si utiles aux ouvriers, contre maîtres, etc.....

MM. Contant et Roy prennent tour à tour la parole sur cette question.

Pour clore le débat, M. Boivin propose, appuyé par M. I. Préfontaine, que la question de la bibliothèque soit renvoyée à un comité spécial, composé de MM. J.

X. Perrault, Jos. Contant, J. de Sieyès, A. V. Roy, ainsi que des proposeur et secondeur, comité qui sera chargé de faire le choix des livres techniques, par spécialité; avec prière de faire rapport le plus tôt possible.

Le Président du comité d'Agriculture prie le Conseil de vouloir bien convoquer son comité pour le lendemain, jeudi, à 3 hrs., sujet: "Le charbon".

M. A. V. Roy appelle l'attention du Conseil sur certains amendements qu'il y a lieu de faire aux règlements de la Chambre. Il présente, à cet effet, un "Avis de motion" dont voici la teneur:

"Qu'à la prochaine assemblée générale, les amendements aux règlements de cette Chambre, concernant les élections, soient mis à l'étude afin de modifier le mode de présentation des candidats aux élections annuelles."

M. C. H. Catelli attire l'attention du Conseil sur le projet "d'affiliation des associations commerciales," et de la "fédération des Chambres de Commerce." Il propose, appuyé par M. A. V. Roy, que l'étude de cette question soit confiée à un comité composé des différents comités permanents. Ce qui est adopté.

M. Catelli attire encore l'attention du Conseil sur la question du remboursement aux délégués des frais de voyage. Il profite de l'occasion qui lui est fournie par la dernière délégation (celle de Joliette) pour demander au Conseil de vouloir bien définir cette question qui revient périodiquement sur le tapis.

Le Conseil se rend à ce désir et la question est référée au comité des finances.

On passe ensuite à l'inscription des Messieurs dont les noms suivent, et qui devront subir l'affichage réglementaire pour être admis membres de la Chambre: MM. P. Wilson et J. F. Goyer, marchands de charbon, et M. Jos. Girard, M.P.P., pour le comté de Rouville.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENSUELLE, SÉANCE DU
MERCREDI, 4 MARS 1903.

Présidence de M. D. Masson, président.

MM. C. H. Catelli, 2e V.-P.	L. J. A. Surveyer, Trés.
G. Boivin,	Jos. Contant,
C. P. Chagnon,	Hon. Alph. Desjardins,
J. de Sieyès,	J. D. Bergeron,
Alcide Chaussé,	P. Arthur Côté,
L. E. Geoffrion,	Jos. Hoofstetter,
J. B. A. Lanetôt,	S. Lachance,
L. E. Morin, père,	J. X. Perrault,
L. A. Picard,	A. V. Roy,
J. R. Savignac,	N. Tétrault,
S. Robitaille,	et le Secrétaire.

Immédiatement après la lecture des procès-verbaux des séances des 7 janvier et 11 février, qui sont adop-

tés sans corrections, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte :

Une communication émanant du Secrétariat de la Chambre de Commerce de Valleyfield, et qui a trait à la procédure qu'il convient d'adopter pour réinstaller une Chambre de Commerce à cet endroit.

Plusieurs demandes de renseignements, entr'autres une de Yokohama au sujet des perspectives du marché de la *soie japonaise* au Canada.

Une autre, émanant de Missouri Valley, Iowa, et qui a trait à l'installation dans la Province de Québec, d'une fabrique de cercueils, dont la matière première serait un carton antiseptique. Cette lettre a été communiquée à M. Hoofstetter, entrepreneur de pompes funèbres.

Une communication d'un correspondant de Vienne, qui désire avoir l'adresse de commissionnaires responsables, qui se chargeraient de placer sur la place de Montréal des marchandises Austro Hongroises.

Le Président reçoit une invitation de la part du Président du Board of Trade, de prendre part à un banquet qu'il offre aux membres de son Conseil, et qui aura lieu au Club St. James. Invitation qui est acceptée.

Les épiciers de gros de Montréal écrivent à la Chambre pour lui demander de vouloir bien intervenir auprès du gouvernement pour qu'il ne change rien au service des entrepôts publics et privés.

M. L. E. Geoffrion, l'un des signataires de la lettre, donne quelques éclaircissements sur les motifs qui ont dicté cette communication. Il déclare que l'intention du gouvernement, exprimée par le Ministre des Douanes, est de porter le coût du service des entrepôts privés de \$40.00 qu'il est maintenant par mois, à \$200. Il signale à la Chambre un détail important, c'est que dans la généralité des cas, un officier ou

locker" est préposé au service de 3 ou 4 entrepôts privés différents, de sorte que la charge n'est pas très onéreuse pour le pays. Il demande avec ses collègues, que le "*statu quo*" soit maintenu, en vue du préjudice qu'un tel changement pourrait avoir pour le commerce en général et, plus particulièrement, pour certain commerce de *transit*, qui se fait à certaines époques de l'année, *via* Montréal, qui devient de ce fait un entrepôt provisoire pour ces produits, en attendant leur vente à l'enchère et leur distribution, sur tout le continent, etc. Il cite entr'autre commerce de cette nature, celui des *fruits frais* de la Méditerranée.

La question est référée pour étude et rapport, au comité des "Epicerie."

Avant de s'asseoir, M. Geoffrion dépose sur la table

le rapport de la "Commission du Port" pour l'année 1901.

Parlant comme représentant de la Chambre à la Commission du Port, M. Geoffrion fait l'historique du projet des "hangars permanents." Il dit que, au début, la Commission a fait préparer des plans en vue de leur installation en charpente de bois, que depuis, la Commission s'est ravisée, et a décidé de faire préparer de nouveaux plans en vue d'une construction en acier et béton. C'est en partant de ce principe que la Commission a demandé au gouvernement l'autorisation de construire en acier. M. Geoffrion apprend à la Chambre qu'il est à préparer son rapport de représentant de la Chambre à la Commission, qu'il remettra sous peu au Secrétaire. Incidemment, il apprend à la Chambre qu'il est question pour le Pacifique, d'établir un *transbordeur* sur la rue des Commissaires, depuis les élévateurs de cette compagnie jusqu'à la hauteur de la rue St-Sulpice et, de là, sur le territoire de la Commission.

La Chambre, consultée par son représentant à la Commission, se déclare contre ce projet toujours d'après le même principe qui l'a engagée à s'inscrire contre l'idée des rampes d'accès sur la rue des Commissaires. Au cours de la discussion, qui s'engage il est question de la voie aérienne, comme la seule solution admissible de ce gros problème.

Pour clore le débat, M. Catelli propose que toutes ces questions soient référées au comité spécial qui a déjà fait rapport sur cette question dont il connaît tous les détails.

A l'article : "Matières nouvelles" M. J. X. Perrault attire l'attention de la Chambre sur la question de la délimitation de territoire entre les Etats-Unis ou l'Alaska et la Colombie Britannique et le Canada. Il est d'avis que la Chambre doit s'intéresser à cette question. Il croit que la solution de ce problème devrait venir du Tribunal d'Arbitrage de la Haye. Il lit alors un projet de résolution qu'il a préparée à cet effet.

M. L. E. Morin, père et l'hon. Alph. Desjardins, ne partagent pas la manière de voir de M. Perrault. De consentement unanime, cette question est référée pour étude et rapport, au comité de Législation, qui est invité à se réunir d'urgence.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article "Admission de nouveaux membres." Les Messieurs dont les noms suivent sont admis membres de la Chambre : MM. Alf. Leduc, A. J. Laurence, James Halpin, N. Tétrault, jr., A. G. Yon, A. N. St-Arnaud, Jos. Girard, Roméo Casgrain, Arthur Beauchesne, Dr J. L. Warren, P. Wilson, J. F. Goyer.

Et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU CONSEIL, LE MERCREDI, 11 MARS 1903.

Présidence de M. D. Masson, président.

Etaient présents :

MM. L. J. A. Surveyer, Trés.,	G. Boivin,
D. C. Brosseau,	Alcide Chaussé,
J. De Siéyès,	Hon. Alph. Desjardins,
J. D. Couture,	Geo. Gonthier,
Jos. Fortier,	L. E. Geoffrion,
H. Laporte,	S. Lachance,
J. B. A. Lanctôt,	L. E. Morin, père,
J. P. Mullarkey,	J. X. Perrault,
I. Préfontaine,	A. V. Roy,

et le Secrétaire.

La séance est ouverte à 3.30 hrs p. m.

Une délégation de Fraserville, composée du Président et du Secrétaire, ainsi que d'un certain nombre de conseillers de la Chambre de Commerce de cet endroit, ayant demandé à être entendue au sujet des améliorations qu'on se propose de faire au port de la Rivière du Loup, l'ordre du jour est suspendu pour permettre à ces Messieurs d'expliquer la portée ainsi que les détails du projet.

Le Secrétaire, M. E. H. Cimon explique le projet dans ses grandes lignes et le Président, M. Emile Dubé, fournit quelques renseignements additionnels.

Le Conseil qui est favorable au principe du projet, réfère le tout au comité des Transports, et, la délégation prend fin.

L'ORDRE DU JOUR :

Immédiatement après la lecture du procès-verbal de la séance du 25 février, qui est adopté sans corrections, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte :

Une lettre de M. P. Arthur Côté, Cité-Editeur de *La Presse*, au sujet des améliorations à faire au port de Rimouski.

Cette lettre est référée, avec les documents qui s'y rattachent, au comité des Transports.

Une lettre, communiquée à M. L. E. Morin, père, qui l'a déposée sur le bureau de la Chambre et qui a trait à une voie ferrée qui doit relier la région du Témiscamingue à Toronto. M. Morin explique les inconvénients et même les préjudice qu'une telle voie ferrée peut porter au mouvement de transit en le détournant de la voie du St-Laurent, et par suite de Montréal. L'auteur est d'opinion que cette région doit être reliée avant tout, à Montréal, port national du pays, etc.

Cette lettre est référée au comité des Transports.

La Chambre de Commerce de Fraserville accuse réception d'une copie de la résolution qui lui a été adressée et qui a trait à la comptabilité obligatoire ;

cette Chambre se déclare favorable au projet. Elle accuse également réception de la résolution qui a trait à la succession du Gouverneur-Général.

La raison légale, Lafontaine & Jodoin, attire l'attention de la Chambre sur l'absence regrettable d'une codification des lois commerciales du pays. Cette communication est référée au comité de Législation.

Le Board of Trade de St. Jean, N.B., accuse réception de la résolution du comité conjoint de Législation et de Comptabilité.

Ici, l'ordre du jour est interrompu pour permettre à M. L. E. Geoffrion, représentant de la Chambre à la Commission du Port, de communiquer au Conseil, certaines observations sur une lacune qui existe, et qui, à son avis, devrait être comblée par les soins du gouvernement du Canada. Il s'agit tout simplement de relier la rive-sud du St-Laurent à Montréal, par un troisième pont qui serait jeté sur le fleuve entre Montréal et Longueuil.

D'après l'orateur, tant que ce projet ne sera pas exécuté par le gouvernement, les deux grandes compagnies de chemins de fer, conserveront un monopole du transit par voies ferrées et par voie de terre entre les deux rives du fleuve.

Cette importante question est référée pour étude au comité des Transports.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article : "Rapports de comités."

Les comités de la Bibliothèque publique, de l'Agriculture et de la Commission spéciale d'études, rapportent progrès.

Le comité des finances présente également son rapport qui est adopté. Aux termes de ce rapport, une somme déterminée est affectée à défrayer les frais de voyage des délégations de cette Chambre.

Le comité "d'Affiliation des associations commerciales, et de fédération des Chambres de Commerce," présente son rapport qui est adopté, et dont voici le texte. Voir page 2.

Le comité des "Aménagements du Port de Montréal" présente également son rapport sur la question des "hangars permanents," et qui se lit comme suit :

RAPPORT :

Le comité spécial des "Aménagements du Port de Montréal" ayant pris en considération la demande faite par le chemin de fer du Pacifique Canadien aux Commissaires du Port de Montréal, pour l'autorisation de construire un TRANSBORDEUR de grains, reliant ses élévateurs en suivant la rue des Commissaires, aux jetées centrales du port de Montréal.

A RÉSOLU UNANIMEMENT :

"Que la Chambre de Commerces'oppose énergiquement à ce que des privilèges additionnels, de quelque

nature qu'ils puissent être, soient accordés aux corporations ou aux personnes intéressées, jusqu'à ce qu'un plan définitif de manutention par voies ferrées et au moyen d'hangars permanents ait été adopté par les Commissaires du Port et sanctionné par le Gouvernement, et que le représentant de cette Chambre soit prié de recommander avec insistance ce mode d'action à la prochaine assemblée des Commissaires."

Le tout respectueusement soumis,

Pour le comité,

(Signé) D. Masson,
" J. X. Perrault,
" A. V. Roy.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article : "Matières nouvelles."

L'Hon. Alph. Desjardins demande la parole. Il en profite pour attirer l'attention du Conseil sur le sinistre, doublé d'une quasi catastrophe qui vient de détruire le nouveau vapeur "Montréal" de la Cie Richelieu en hivernement dans le port. Il rappelle comme mémoire, qu'à une époque antérieure, il a attiré l'attention de la Chambre sur la probabilité d'une telle occurrence : les événements viennent de lui donner raison, seulement, ce désastre est arrivé à une époque de l'année où le port est vide de navires.

Il se demande ce qui serait arrivé et où la propagation du feu se serait arrêtée, si cet incendie s'était déclaré en juin ou juillet ?

M. J. X. Perrault est de l'avis de l'Hon. A. Desjardins et déclare que cet incendie règle la question des hangars permanents et écarte l'idée de les construire en charpente de bois : ce qui a toujours été, du reste, l'avis du comité des "Aménagements du Port."

L'étude de cette question est référée au même comité.

On procède ensuite à l'inscription de deux nouveaux candidats à cette Chambre, et qui devront subir l'affichage réglementaire, MM. A. E. Labelle, Gérant de la "O'Gilvie Flour Mills Co." et Ed. Marceau, marchand de thés et cafés, en gros.

Et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU CONSEIL, LE MERCREDI, 18 MARS 1903

Présidence de M. D. Masson, président.

Etaient présents :

MM. C. H. Catelli, 2e V.-P.,	L. J. A. Surveyer, Tré.,
G. Boivin,	Jos. Contant,
Alcide Chaussé,	Hon. A. Desjardins,
Ed. Cavanagh,	J. De Siéyès,
Jos. Fortier,	Arthur Gagnon,
Geo. Gonthier,	L. E. Geoffrion,
J. O. Labrecque,	J. B. A. Lanctôt,
S. Lachance,	D. Parizeau,
A. V. Roy,	J. R. Savignac,
J. X. Perrault,	et le Secrétaire.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal de la séance du 11 mars qui est adopté sans corrections, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte, en outre d'un certain nombre de demandes de renseignements auxquelles le Secrétaire est invité à répondre, une communication du Board of Trade de Kingston, au sujet des impôts, péages, etc., prélevés par le Parlement sur la marine marchande canadienne. Par la même circulaire, le même correspondant avise la Chambre d'une réunion de la "Canadian Merchant's Marine," qui sera tenue à Ottawa, le mardi, 7 avril, à 10 hrs du matin, pour étudier et discuter cette question.

Cette lettre, ainsi que les documents qui l'accompagnent sont référés au comité des "Transports."

Le comité conjoint de Législation et de Comptabilité, reçoit plusieurs accusés de réception de différentes Chambres de Commerce du pays, presque toutes favorables au projet d'exiger une "comptabilité obligatoire" pour tous les commerçants faisant affaires pour un montant supérieur à mille dollars.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article : "Rapports de comités."

Le Président donne, du fauteuil, un compte-rendu verbal de la dernière réunion du sous-comité "d'études spéciales." Il résume en peu de mots, ce qui s'est passé, et conclut en invitant ceux de Messieurs les sociétaires qui ont quelques plans à soumettre, de vouloir bien en prévenir le Secrétaire, qui reçoit instructions d'en convoquer les auteurs pour la prochaine assemblée du sous-comité.

Le comité des "Transports," par l'organe de son président, présente son rapport sur les "quais à construire," dans le bas du St-Laurent : Pointe au Père, Rimouski et Rivière-du-Loup.

Sur proposition de M. Catelli, appuyé par M. Parizeau, ce rapport qui se lit ainsi qu'il suit est adopté.

Rapport du Comité des "Transports"

Le comité des "Transports" de cette Chambre, ayant pris connaissance de la lettre de M. le Maire de la "Pointe au Père," du rapport détaillé du comité de citoyens de "Rimouski," des documents fort complets fournis par la Chambre de Commerce de "Fraserville" ainsi que des explications données par la Commission de la dite Chambre, lors de son passage à Montréal, le 11 mars courant, en ce qui concerne des quais à établir à la "Pointe au Père" "Rimouski" "Fraserville," félicite les requérants de leur initiative, et émet l'opinion que ces travaux doivent ressortir d'un ensemble de dispositions gouvernementales en rapport avec les besoins du présent, surtout de l'avenir, non de tel ou tel point du territoire, mais

du développement normal des affaires commerciales, industrielles, agricoles, de cette partie du territoire du Dominion, en tenant compte des moyens de communications existants ou en projet, des grands avantages d'un port au bas St Laurent, pour les navires océaniques et la prolongation de la navigation pendant l'hiver.

A RÉSOLU :—Que tous ces projets doivent être soumis à une commission spéciale d'ingénieurs nommés ou à nommer par le gouvernement, qu'ils y soient étudiés le plus rapidement possible et que les travaux à exécuter se poursuivent suivant un programme d'ensemble parfaitement élaboré.

Que copies de cette résolution soient transmises aux Requêteurs, ainsi qu'au gouvernement Fédéral.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) C. H. CATELLI, Prés.
 " J. DE SIEYÈS,
 " D. PARIZEAU,
 " D. MASSON.

Adopté à la séance du 18 mars 1903.

Le rapport du comité des "Epicerie" sur la question des entrepôts privés est laissée sur la table afin de permettre aux intéressés d'y ajouter quelques considérants. Le Secrétaire reçoit instructions d'en adresser des copies à qui de droit, lorsque la rédaction en sera terminée.

Le Président donne, du fauteuil, quelques détails sur ce qui s'est passé au Banquet offert par le Président du Board of Trade, aux membres de son Conseil, et auquel, le Président de notre Chambre avait été invité.

A l'article "Matières nouvelles" M. L. E. Geoffrion attire l'attention du Conseil sur la création récente à Paris, d'une Chambre de Commerce canadienne.—Il désire savoir si la Chambre a l'intention de s'occuper de cette importante question.

Plusieurs membres du Conseil prennent tour à tour la parole, et il est décidé que le meilleur parti à prendre serait d'en aviser l'Hon. Secrétaire d'Etat.

Sur proposition de M. Parizeau, appuyé par M. Geoffrion, le Secrétaire reçoit instructions de se rendre à ce désir.

M. A. V. Roy, l'un des représentants de la Chambre au Conseil provisoire des écoles techniques de Montréal, donne un compte-rendu verbal de ce qui s'est passé à la dernière séance de ce comité. Il rapporte qu'une délégation qui avait été envoyée aux Etats-Unis pour y étudier l'installation ainsi que le fonctionnement de ces Ecoles, est de retour et qu'elle est en train de mettre en ordre les renseignements qu'elle a recueillis au cours de cette visite. Ces notes seront

présentées sous forme de rapport à la prochaine séance du comité général.

Incidemment, il parle de l'emplacement, du site, qu'occupera cette école. Ici s'engage un débat sur le choix de cet emplacement. M. Perrault, l'un des délégués, intervient dans le débat, pour se plaindre de l'empiètement du comité des plans sur celui du programme des études. Au cours de la discussion, il est question de l'enseignement des langues et du dessin, mais comme ce débat ne repose que sur un compte-rendu verbal de M. Roy, ce dernier résume le débat en déclarant que les suggestions de détails devront préférablement se faire à l'assemblée du comité général, vendredi.

On procède ensuite à l'inscription des nouveaux candidats dont les noms suivent : MM. J. E. Normandin, opticien, Louis Edgar Gauthier, marchand, J. H. Marcell, Sec. Cie d'Assurance, et D. L. Rey, Consul de Suisse.

Et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU CONSEIL, LE MERCREDI 25 MARS 1903.

Présidence de M. D. Masson, Président.

Etaient présents :

MM. C. H. Catelli, 2e V.-P.	L. J. A. Surveyer, Trés.
G. Boivin,	Aleide Chaussé,
Hon. Alph. Dejardins,	Jos. Fortier,
L. E. Geoffrion,	Geo. Gonthier,
J. B. A. Lanctôt,	L. E. Morin, père,
J. de Siéyès,	J. X. Perrault,
D. Parizeau,	A. V. Roy,
Alex. Prud'homme,	J. R. Savignac,
G. Ménard, Prés. Ch. Syndicale,	et le Secrétaire.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal de la séance du 18 mars qui est adopté sans corrections, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte :

Plusieurs demandes de renseignements, et, plusieurs accusés de réception de la résolution adoptée par cette Chambre, sur la "comptabilité obligatoire", etc.

Une invitation adressée au Président de prendre part au banquet de la "Canadian Manufacturing Association."

Le Dominion Board of Trade fait tenir à la Chambre un avis au sujet d'une prochaine réunion qui sera tenue à Ottawa le 15 avril prochain. On y étudiera et discutera un certain nombre de questions dont le détail apparaît au corps de l'avis.

A l'issue de cette conférence, des résolutions seront adoptées en vue de leur présentation au Parlement, par une délégation qui sera nommé à cet effet à cette

même séance. Cette communication est référée, pour étude, au comité de "Législation."

Une communication émanant de la "Imperial and Commercial Agencies", et, portant la signature du Directeur Gérant, au sujet d'une loi de faillite uniforme pour tout l'Empire. Communication qui est également référée au comité de Législation, pour étude et rapport.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article "Rapports de comités."

Le comité spécial du Congrès, présente son rapport, qui contient une liste des délégués désignés pour représenter la Chambre au prochain Congrès quadriennal des Chambres de Commerce de l'Empire. En voici le détail : MM. D. Masson, Président ; H. A. A. Brault, 1er V.-P. ; C. H. Catelli, 2ème V.-P. ; L. E. Geoffrion, J. X. Perrault, H. Laporte, Hon. Alph. Desjardins, Hon. J. I. Tarte et Jos. Haynes, Secrétaire.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le comité des "Transports" présente trois rapports tous favorables : Le premier a trait au projet de chemin de fer Interprovincial, qui doit relier la Baie James (Baie d'Hudson) à un point déterminé de la Province de Québec. Les grandes lignes de ce projet ont été expliquées au comité par l'un des promoteurs, M. le notaire A. E. Guay, maire de Ville Marie, dans la région du Témiscamingue.

Sur proposition de M. C. H. Catelli, appuyé par M. J. de Siéyès, ce rapport est adopté, et le Secrétaire est invité à en adresser des copies à qui de droit.

Le second rapport a trait au prolongement du chemin de fer de la "Rive Sud du St-Laurent" qui viendrait se souder à l'artère principale de l'Intercolonial à la Pointe Lévis, et qui serait prolongé, comme branchement du réseau de l'Etat, en suivant la rive sud du St-Laurent, avec, comme complément un pont, qui serait jeté sur le fleuve, entre Longueuil et Montréal.

Le troisième rapport a trait aux charges douanières, d'inspection, etc., que le gouvernement du Canada impose à la marine canadienne qui fait le cabotage sur le St-Laurent, charges qui grèvent notamment les services entre le Canada et les Etats-Unis à la hauteur du Lac Ontario.

La Chambre de Commerce de Kingston avise par lettre, le Conseil de cette Chambre, de cet état de choses et suggère, dans un double projet de résolution, le moyen d'y remédier.

Le comité, après avoir étudié cette question, conclut entièrement dans les conclusions du projet de résolution présenté par la Chambre de Commerce de Kingston.

Sur proposition de M. Catelli, appuyé par M. de

Siéyès, ce troisième rapport est adopté, et le Secrétaire reçoit instructions de remplir un double blanc : l'un se rapportant aux "péages," "tolls," du transit par canaux, l'autre, se rapportant à l'inspection des bateaux, ainsi qu'au service des douanes, en conformité des conclusions du rapport du comité.

Le comité du BULLETIN a eu une réunion et le Secrétaire est chargé de prévenir le Conseil que le Comité a décidé de publier, à l'instar de ce qui se fait à la Chambre de Commerce française, un "Petit Courrier" contenant une liste des demandes de renseignements, etc., qui sont adressées assez régulièrement à la Chambre, et qui ont trait au commerce et à l'industrie du pays.

Le comité a décidé de consacrer à ce "courrier," une colonne de la dernière page. Les insertions seront gratuites.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article "Matières nouvelles."

M. D. Parizeau demande la parole. Il rappelle à la Chambre qu'une délégation du village de Labelle est venue demander à la Chambre de vouloir bien accorder son patronage à une "œuvre de secours" au profit des incendiés de ce village.

La Chambre a décidé à ce moment, de se rendre à ce désir et a désigné un de ses membres, M. D. Parizeau, pour la représenter sur un comité général, nommé à cet effet. Des secours ont été recueillis et M. Parizeau apprend que la distribution en a été faite par le Secrétaire-Trésorier du comité. L'orateur désire connaître le détail de cette distribution. Le Secrétaire reçoit instructions de s'enquérir auprès de qui de droit.

M. L. E. Geoffrion, représentant de la Chambre à la Commission du Port, attire l'attention du Conseil sur une clause des amendements à la charte municipale qui a trait à l'imposition d'une taxe municipale sur le matériel, les entrepôts, les hangars, etc., de la Commission du Port. Il désirerait que la Chambre s'interposât ou au moins, donna sa manière de voir sur l'opportunité et sur la légalité de cette tentative.

MM. Parizeau, Fortier et Catelli donnent leur manière de voir sur cette question qui est référée, pour étude et rapport, au comité de Législation.

M. L. J. A. Surveyer demande la parole. Il désire savoir ce que le comité de Législation a fait au sujet des amendements aux articles du Code, qui ont trait aux rapports entre propriétaires et locataires, si des copies de ces amendements ont été adressées à la Législature, etc., etc.

A cela, le Secrétaire répond que des copies ont été adressées à l'Hon. Procureur Général, à M. James Cochrane, à M. Philippe Roy et à M. H. Laporte, avec

prière de vouloir bien accorder à ce projet, leur attention bienveillante.

M. Geoffrion désire savoir si la Chambre a reçu de l'Hon. Secrétaire d'Etat du Canada, une réponse à la lettre qui lui a été adressée au sujet de la Chambre canadienne de Commerce dont on vient de constituer le bureau à Paris. Le Secrétaire déclare qu'il n'a encore rien reçu.

M. Catelli désire savoir s'il y a eu quelque chose de fait ou d'arrêté au sujet des améliorations projetées aux abords du Marché Bonsecours.

A cela, M. J. X. Perrault déclare qu'on a décidé de réserver une bande de terrain de 50 pieds de largeur sur 2 façades seulement : Place Jacques Cartier et rue LeRoyer ; le résidu de cette parcelle ayant été réservé comme dégagement du château historique de Ramezay.

L'ordre du jour appelle ensuite l'article " Proposition de nouveaux membres."

M. Joseph Ovide Gravel, industriel, est inscrit sur la liste des candidats à cette Chambre.

Et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

"Rapport du Comité des Transports"

Votre comité, après une étude attentive de la proposition qui lui a été référée par le Conseil à sa séance du 21 janvier dernier, au sujet des subsides qu'il conviendrait d'accorder dans l'avenir, aux compagnies transcontinentales de chemins de fer, en est arrivé aux conclusions suivantes :—

Votre comité est d'avis qu'en principe, le gouvernement du Canada devrait prendre à sa charge la construction des lignes transcontinentales que les développements du pays réclameront dans l'avenir ;

Que, dans l'éventualité où le gouvernement ne jugerait pas à propos d'adopter cette politique et d'accorder un aide ou subside à un projet ayant reçu son approbation et ayant été reconnu d'utilité publique, la transaction devra être conclue sur des bases strictement d'affaires.

Votre comité croit que le temps est passé où le pays se croyait justifiable d'aliéner une partie des terres fertiles de notre domaine du Nord Ouest pour permettre d'en écouler les produits, et en assurer ainsi le développement. Ce que l'expérience, du reste a pleinement confirmé.

Le tout respectueusement soumis,

Pour le Comité,

(Signé) C. H. CATELLI, Prés.

" ROD. TOURVILLE,

" J. P. MULLARKEY.

Comité Permanent des "Epiceries"

Réunion de ce comité, le vendredi, 6 mars 1903, à laquelle étaient présents : MM. D. C. Brosseau, président, C. H. Catelli et L. E. Geoffrion.

Sujet ;—Le comité s'est réuni pour étudier un projet d'augmentation par le Ministère des Douanes, du loyer perçu par le gouvernement du Canada pour le service des entrepôts généraux et privés, " Private and General Bonds."

Votre comité à l'honneur de faire rapport :

Qu'après avoir pris connaissance de la communication des Epiceries de gros de Montréal qui lui a été référée par le Conseil de cette Chambre, et après une étude sérieuse de la question, conclut ce qui suit :

CONSIDÉRANT que le système actuel rend au commerce d'importation et d'exportation, des services dont il peut difficilement être privé, étant donné la concurrence de plus en plus active qui caractérise ce genre de commerce ;

CONSIDÉRANT d'un autre côté qu'une augmentation dans le coût du service des entrepôts aura très probablement pour effet de détourner des ports du Canada, pour le diriger sur les ports des Etats-Unis, un mouvement de *transit* très important, entre autres, celui des fruits frais de la Méditerranée.

RÉSOLU :—Que, pour ces raisons, le gouvernement du Canada soit respectueusement prié de vouloir bien ne rien changer à l'état de choses actuel et de continuer dans les mêmes conditions un "service" qui a rendu des services signalés dans le passé, et qui est appelé à en rendre de plus grands encore dans l'avenir.

Par le comité,

(Signé) D. C. BROUSSEAU,

" C. H. CATELLI,

" L. E. GEOFFRION.

Adopté par le Conseil de la Chambre, à sa séance du 18 mars 1903.

Rapport du Comité Permanent des "Transports"

Réunion de ce comité, le vendredi, 20 mars 1903

Étaient présents : MM. C. H. Catelli, président ; D. Parizeau, J. de Siéyès, L. E. Morin, père, J. P. Mullarkey, D. Masson et L. E. Geoffrion.

Sujet : Subsides à accorder à la Cie de Chemin de Fer Interprovincial et de la Baie James.

RAPPORT

Votre comité, après avoir pris connaissance des documents soumis à cette Chambre, examiné les cartes et plans et après avoir entendu les explications ver-

baies données par M. le notaire A. E. Guay, sur la nécessité d'un chemin de fer dans la région du Témis, camingue, pour relier ce riche et fertile territoire avec les grands centres commerciaux du Canada et ouvrir en même temps un immense champ d'action à l'agriculture et à la colonisation, est arrivé à la conclusion suivante :

“ Que cette Chambre prieles gouvernements, fédéral et provincial, de bien vouloir faire droit à la demande de la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James, en accordant les subsides que les Parlements votent d'ordinaire aux chemins de fer de colonisation.”

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) C. H. CATTELLI, Prés.

Ce rapport fut adopté par le Conseil de cette Chambre, à sa séance du 25 mars 1903.

Chambre de Commerce de Joliette

M. C. Barrette, secrétaire-trésorier de la nouvelle Chambre, nous a fait parvenir les détails qui suivent, sur la composition du nouveau “ bureau,” pour l'année 1903 :

MM. Georges Desroches, Président.

“ Azarie Boucher, Vice-Président.

“ C. Barrette, Sec. Trésorier.

“ G. C. M. Coutu, Ass. Sec.-Trés.

Le Conseil :—En outre des officiers déjà nommés, MM. S. Vessot A. Gervais, J. A. Larochell, H. Chevalier, A. Trudeau, P. A. A. Ricard, et E. Thériault.

Relevé de la valeur des Importations pour la Consommation et des Exportations françaises

Du 1er Janvier au 28 Février 1903.

ARTICLES.	IMPORTATIONS			
	(1) 2 mois 1903.	(1) 2 mois 1902.	(1) Augmenta- tion en 1903.	(1) Diminution en 1903.
Objets d'alimentation...	\$ 23,503,000	\$ 21,735,400	\$ 1,767,600
Matières nécessaires à l'industrie.....	107,072,800	96,475,400	10,597,400
Objets fabriqués.....	23,837,200	22,966,400	870,800
Total des importations...	\$ 154,413,000	\$ 141,177,200	\$ 13,235,800
Augmentation globale des importations.....			\$ 13,235,800	
EXPORTATIONS				
Objets d'alimentation..	\$ 16,694,600	\$ 21,573,000		\$ 4,878,400
Matières nécessaires à l'industrie.....	38,279,400	36,976,400	\$ 1,303,000
Objets fabriqués.....	74,758,600	64,672,200	10,086,400
Colis postaux.....	9,301,000	7,258,800	2,042,200
Total des Exportations..	\$ 139,033,600	\$ 130,480,400	\$ 13,431,600	\$ 4,878,400
Augmentation globale des exportations.....			\$ 8,553,200	
Augmentation cumulée des importations et exportations.....			\$ 21,789,000	

(1) Les chiffres ont lieu d'être diminués de 3 p. c. en raison de l'écart moyen du change en faveur de la monnaie canadienne.

A. POINDRON, Paris.

Les compensations

L'importance de la ville de Montréal comme centre commercial peut être mesurée par la place qu'elle occupe dans la liste des grandes villes de l'Amérique du Nord qui possèdent une chambre de compensation.

Voici cette liste avec la somme des compensations dans chaque ville pendant les années 1901 et 1902 :

	1902	1901
New-York.....	\$76,328,159,105	\$79,437,685,837
Chicago.....	8,394,872,346	7,756,372,450
Boston.....	6,930,916,794	7,191,685,110
Philadelphie.....	5,875,328,359	5,475,345,188
St-Louis.....	2,506,804,322	2,270,737,216
Pittsburg.....	2,147,969,759	2,046,605,952
San-Francisco.....	1,369,058,360	1,162,250,091
Baltimore.....	1,202,803,304	1,191,867,587
Montréal.....	1,089,976,730	889,486,915
Cincinnati.....	1,080,903,000	972,502,450
Kansas City.....	989,289,157	918,198,612
Toronto.....	809,078,567	599,385,671
Cleveland.....	761,356,455	702,768,689
Minneapolis.....	720,762,328	626,020,452
Nouvelle-Orléans.....	677,111,109	602,264,116
Détroit.....	526,613,644	575,481,633
Louisville.....	491,533,130	462,060,845
Omaha.....	362,667,657	334,102,066
Milwaukee.....	359,522,615	327,533,756
Providence.....	354,165,000	349,328,200
Buffalo.....	303,929,482	302,857,579
St Paul.....	294,097,110	280,413,678

Des deux villes canadiennes qui figurent sur cette liste, Montréal, qui occupait le onzième rang en 1901, est aujourd'hui au neuvième ; Toronto, classée quinzième en 1901, est aujourd'hui douzième. Tandis que New York accuse une diminution de trois milliards de dollars, Montréal a gagné deux cents millions et Toronto, deux cent un millions. *Bulletin de la Chambre de Commerce française.*

CA ET LA

MINES D'OR ET D'ARGENT DE LA COLOMBIE ANGLAISE

L'engouement qui avait porté aux nues les actions des mines d'or du Kootenay, Colombie Anglaise, a été suivi d'une violente réaction dont ces valeurs ne se sont pas encore relevées. On peut se faire une idée de ce qu'ont perdu les braves gens qui avaient placé leurs épargnes sur ces valeurs en consultant le tableau suivant des cours de six mines cotées à la bourse de Montréal :

	Cote effective :		
	Plus haut	Plus bas	Différence
Centre Star.....	\$1.63	\$0.30	\$1.33
North Star.....	1.20	0.10	1.10
Payne.....	4.20	0.11	4.09
Virtue.....	1.25	0.08	1.17
War Eagle.....	3.88	0.10	3.78
Republic.....	1.42	0.07	1.35
Capitaux représentés par ces cotes :			
Centre Star.....	\$ 5,705,000	\$1,050,000	\$ 4,655,000
North Star.....	1,500,000	156,000	1,404,000
Payne.....	10,920,000	286,000	10,634,000
Virtue.....	2,500,000	160,000	2,340,000
War Eagle.....	6,790,000	175,000	6,615,000
Republic.....	4,831,798	238,184	4,593,614
Totaux.....	\$32,306,798	\$2,065,184	\$30,241,614

PRODUCTION MINIÈRE DE QUÉBEC

M. J. Obalski, ingénieur en chef des mines de la province de Québec, nous fournit le tableau suivant de la production minière de la province en 1902 :

Minéraux :

	Tonnes	Valeur
Fer magnétique et hépatite	170	\$ 510
Fer des marais	18,524	54,742
Fer chromé	900	13,500
Cuivre	31,938	121,170

Minéraux :

Asbeste	30,634	\$1,161,970
Asbestic	9,764	12,738
Mica (trié)	65	22,000
Ocre calciné	1,556	18,175
Graphite préparé ou brut	24	2,160
Feldspar	52	172
Sulfate de barite	353	2,471
Phosphate de chaux	881	5,401
Or (onces)	300	5,400
Ardoise (carrés)	4,800	19,200
Pierre de taille (yards carrés)	3,000	2,550
Ciment (barils)	36,000	61,000
Granit		150,000
Chaux		140,000
Brique		625,000
Pierre à bâtir		530,000

Total \$2,954,159

Bien que la formation géologique des terrains de la province ne permette pas d'espérer qu'on y trouvera de la houille, il y a des indications marquées de gisements de pétrole dans les environs de St Hyacinthe.

Les gisements de tourbe de la province paraissent appelés à donner naissance à une industrie considérable ; on devra pour utiliser ce combustible, le confectonner en briquettes.

— *Bulletin de la Chambre de Commerce française.*

PETIT COURRIER

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

La Cie—“Scrap Metal”—de Londres, Ang., No 24 Lime Street, E. C. désire se procurer les adresses des usines, laminoirs, etc., de Montréal et des environs immédiats.

Le “Conservateur” de la Section Canadienne de l’*Imperial Institute* de Londres, S. W. Ang., désire se procurer les adresses des négociants en graines de semences, pois, fèves, etc., de Montréal.

La maison Ralph, Rigby & Cie, de Walsall, Ang., désire se procurer l'adresse d'une maison faisant l'importation du “matériel à l'usage des ingénieurs et des manufacturiers.

Une maison de Yokohama, Japon, M. K. Sagawa & Cie, désire s'aboucher avec une maison responsable de

Montréal, faisant le commerce des soieries de provenance japonaise.

La maison Kurt Ric, de Vienne, Autriche, désireuse de faire l'exportation au Canada, d'articles austro-hongrois, voudrait s'aboucher avec des maisons de commerce de Montréal.

La maison W. L. Douglass, de Missouri-Valley Iowa, désireuse de créer à Montréal une fabrique de *curcueils* en carton de paille antiseptique moulé, désire connaître les prix de cette matière, par tonne, pour les épaisseurs : No 28 et 30.

Offres de représentation.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Bureau Principal - - MONTREAL

Capital autorisé, \$1,000,000
Capital payé, 818,000

Bureau d'Administration

Monsieur G. N. DUCHARME, - - - Président
Capitaine de Montréal
Monsieur G. B. BURLAND, - - - Vice-Président
Président de la “Machine Rapids Hydraulique
& Land Company, Ltd.”
L'HON. LS. BEAUBIEN, - - - Directeur
Ex-Ministre de l'Agriculture
Monsieur H. LAPORTE, - - - Directeur
de l'épicerie en gros Laporte, Martin & Cie,
Montréal, Echevin et Président du
Comité des Finances de la Cité
Monsieur S. CARSLY, - - - Directeur
de la grande maison “Carsley, Montréal”

Monsieur TANCREDE BIENVENU,

Gérant-Général

Monsieur A. S. HAZELIN, - - - Auditeur

Succursales

MONTREAL: 316 Rachel, coin St-Hubert; 271
Roy, St-Louis de France; 1138 Ontario,
Abattoirs de l'Est.

D'Israeli, P.Q.; St-Aeselme, P.Q.; Berthier, P.Q.;
St-Guillaume, P.Q.; Pierreville, P.Q.; Hull,
P.Q.; Valleyfield, P.Q.; Terrebonne, P.Q.:

Intérêt de 3 pour cent payé sur dépôt
Compte de dépôts commerciaux, Escompte
au commerce, Conditions faciles
aux clients désirables

Bureau des Commissaires- Censeurs

Département d'Épargne

SIR ALEXANDRE LACOSTE, - - - Président
Juge en Chef du Banc du Roi
L'HON. J. G. LAVIOLETTE, - - - Vice-Président